

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2011

Présents : Mmes PALLOT Annie. BOLAND Sylvie. COGNARD Véronique. NAULIN Aline. CHIERICI Daniel. HASSLER Joseph. SCHUSTER Walter. LORTON Nicolas. PALLOT Jean-Paul. DEMORTIERE André. LADROUE Philippe.

Absents excusés : M.MARLOT Emmanuel qui a donné procuration à M. CHIERICI Daniel.

M. TOUILLON Jean Christophe qui a donné procuration à Mme PALLOT Annie
Mme MOREAU Karine qui a donné procuration à Mme BOLAND Sylvie.

Mr André DEMORTIERE a été nommé secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20H 00. Madame le Maire demande l'approbation du compte rendu de la réunion du 28 mars 2011. Aucune remarque n'étant formulée le conseil approuve à l'unanimité et signe le registre.

1 - SUBVENTION EAUX PLUVIALES 2011 BUDGET ASSAINISSEMENT

Compte tenu des travaux concernant les canalisations pour l'évacuation des eaux pluviales et que la commune doit supporter l'amortissement de ces travaux qui s'élèvent à 1423.56 € par an, dit que cette somme sera inscrite en dépenses au compte D/6558 du budget de la commune et en recettes au compte R/771 du budget assainissement arrondi à 1424 €, accepté par le conseil à l'unanimité.

2 – BUDGETS PRIMITIFS 2011

2 – 1 COMMUNE :

Madame le Maire présente le budget 2011. En section d'investissement les recettes et les dépenses sont équilibrées au montant de 724 396 €.

En dépenses : au programme dépenses d'acquisition de matériel sont prévus 146 250 € avec des restes à réaliser pour 950 €. Nouveaux crédits 145 300 € soit bus 109 500 €, perceuses 600 €, broyeur 30 000 €, tables au milleclub 800€, chaîne de sécurité 1 000 €, illuminations 900 €, extincteurs 500 €, camion 2 000€. Au programme dépenses bâtiments communaux sont prévus 321 042.61 € dont 17 200 € de restes à réaliser. Nouveaux crédits de 303 842.61 € soit logement poste 120 000€, mairie 149 100 €, mille club 1 742.61€, toit musée 10 000 €, toit de la chapelle 20 000€, rideaux aux écoles 3 000 €. Au programme accès groupe scolaire sont prévus 13 000 € pour muret clôture. Fonds de concours à la CCNC 30 000 €, lotissement nouveau 57 000 €, aménagement voirie 4 000 €, trottoirs val fleuri 16 000 €, amortissements des emprunts 15 500 €, dépenses imprévues 40 000 €, caution 500 €, et déficit reporté 81 103.39 €.

En recettes : subvention PALULOS 2 600 € et subvention département 14 158 € pour les logements de la poste, caution 500 €, remboursement TVA 13 000.61 €, TLE 5

409 €, transfert de la section de fonctionnement 600 000 €, affectation du résultat 82 495.39 € et amortissement des subventions 6 233 €.

En section de fonctionnement les recettes et les dépenses sont équilibrées au montant de 2 197 049 €

En dépenses sont prévues : 855 560 € de charges à caractère général, 443 800 € de charges de personnel, 60 056 € atténuations de produits, 143 264 € d'autres charges de gestion courante, 3 000 € charges financières, 4 600 € charges exceptionnelles, 80 536 € dépenses imprévues, virement à la section d'investissement 600 000 €, 6 233 € opérations d'ordre entre section.

En recettes sont prévues : 8 950 € produits des services, 522 962 € impôts et taxes, 564 200 € dotations et participations, 57 500 € autres produits de gestion courante, 5 000 € atténuations de charges, 520 € de produits financiers et 14 649.47 € de produits exceptionnels. Le résultat reporté est de 1 023 267.53 €.

Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

Arrivée de Madame DESBROSSES Anne-Marie à 20 H 45.

2- 2 EAU

Madame le Maire présente le budget primitif de l'eau 2011. En section d'investissement les recettes et les dépenses sont équilibrées au montant de 216 082 €.

En dépenses sont prévues : 12 000 € dépenses imprévues, 1 315 € amortissements des subventions, 1 800 € remboursement capital d'emprunts, 10 000 € réseau d'adduction d'eau, 25 000 € matériel transport, 25 000 € pompes divers matériels, 20 467 € autres matériels, 72 500 € travaux sur conduite d'eau d'obseigne, et 48 000 € de provision.

En recettes sont prévues : 190 356.29 € d'excédent antérieur reporté, amortissements 25 110 €, remboursement TVA 615.71€.

En section d'exploitation, les recettes et les dépenses sont équilibrées au montant de 172 127 € .

En dépenses sont prévues : 55 500 € charges à caractère général, 58 896 € charges de personnel et frais assimilés, 20 000 € atténuations de produits, 1 000 € autres charges de gestion courante, 121 € charges financières, 3 500 € charges exceptionnelles, 8 000 € dépenses imprévues, 25 110 € opérations d'ordre entre section.

En recettes sont prévues : 111 300.91 € ventes de produits, 18 000 € subventions d'exploitation, 300 € produits d'exceptionnels, 1 315 € opérations d'ordre entre section et le résultat reporté est de 41 211.09 €.

Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

2 – 3 ASSAINISSEMENT

Madame le Maire présente le budget primitif de l'assainissement 2011. En section d'investissement les recettes et les dépenses sont équilibrées au montant de 94 943 €.

En dépenses sont prévues : 28 805.37 € report du déficit, 10 500.03 € remboursement capital des emprunts, 21 340 € subventions d'équipement, 2 497 € achat matériel, 29 000 € travaux, 2 800.60 € dépenses imprévues.

En recettes sont prévues : 16 137.63 € d'amortissements, 28 805.37 € affectation du résultat et 50 000 € en réserves.

En section d'exploitation, les recettes et les dépenses sont équilibrées au montant de 131 712 €.

En dépenses sont prévues : 81 574 € charges à caractères général, 8 000 € charges de personnel et frais assimilés, 6 400 € atténuations de produits, 3 000 € autres charges de gestion courante, 3 200 € charges financières, 5 400.37 € charges exceptionnelles, 8 000 dépenses imprévues, 16 137.63 € d'opérations d'ordre entre section.

En recettes sont prévues : 45 701.63 € ventes de produits, 1 524 € produits exceptionnels, 21 340 € opérations d'ordre entre section. Le résultat reporté est de 63 146.37 €.

Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

3 – VOTE DES 4 TAXES 2011

Après avoir longuement débattu du budget, Madame le Maire explique au conseil que pour le vote des 4 taxes les services fiscaux ont recalculé ces taux en fonction d'une compensation versée aux communes, il faut préciser qu'en aucun cas ces taux n'auront d'incidence sur une majoration du montant des impôts à payer par le contribuable. Suite à cette mise au point Madame le Maire propose au conseil de ne pas augmenter les taux pour 2011 et de voter ces taux pour 2011 comme suit :

Taxe d'habitation 17.77%, taxe foncière (bâti) 13.15 %, taxe foncière (non bâti) 42.33 % et taxe sur la cotisation foncière des entreprises 15.16 %.

Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

4 – SIGNATURE MARCHÉ CREATION DE DEUX LOGEMENTS AU-DESSUS DE LA POSTE.

Madame le Maire informe le Conseil qu'un appel d'offre a été lancé le 17 janvier 2011, pour la création de deux logements au-dessus de la poste selon la procédure légale d'un marché à procédure adaptée, par avis dans le journal de S&L et par dématérialisation sur le site de KLEKOON . La date limite des offres était le lundi 21 février 2011 à 17 H 00. L'ouverture des plis a eu lieu le 22 février 2011 en mairie. L'analyse des offres a été faite par le cabinet d'architecture DAVY/PLURIEL. Madame le Maire donne connaissance au conseil des résultats de cette analyse, pour chaque lot, l'entreprise la mieux disante est :

LOT 1 – GROS ŒUVRE : FAUCHON de LA CLAYETTE	17 538.66 € HT
LOT 2 – METALLERIE : ART SMA de SAINT VALLIER	2 455.00 € HT
LOT 3 – MENUISERIES : CARROUGE & PUCET de PALINGES	14 946.00 € HT
LOT 4 – PLATRERIE PEINTURE : SMPP de MONTCHANIN	29 733.03 € HT

LOT 5 – SOLS SOUPLES : MARTIN REBEUF de MONTCEAU/MINES	: 3860.02 € HT
LOT 6 – PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE VENTILATION : DESBROSSES GILLE DE SAINT VINCENT BRAGNY	12 840.00 € HT
LOT 7 – ELECTRICITE : SOCHALEG de CHALON/SAONE	11 821.28 € HT
TOTAL TRAVAUX =	93 193.99 € HT

Le conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve et autorise Madame le Maire, à signer les marchés correspondants pour chaque lot aux entreprises les mieux disantes pour la création de deux logements au-dessus de la poste. Le début des travaux est prévu en juin 2011.

5- FEUX D'ARTIFICES PLAN D'EAU DU 10 JUILLET 2011

Devis de PYRAGRIC 1999.99 € TTC, devis de LACROIXRUGGIERI 2 019.49 € TTC. PYRAGRIC mieux disant est retenu pour fournir les feux d'artifices pour la somme de 1 999.99 € TTC.

6 – AVENANT A LA CONVENTION DE FOURNITURE EAU POTABLE A LA CCM.

Suite à la remise à jour des indices de révision des tarifs précisés à l'article 15 de la convention en date du 18 SEPTEMBRE 2009, le conseil autorise Madame le Maire à signer cet avenant n°1.

7 – REPARATION CAMION.

- Pour passage au contrôle technique devis établi par les établissements HERMEY
- 1 – révision entretien 2 977.65 € HT
 - 2 – remise en état de la benne + sablage et peinture : 1 576.30 € HT
 - 3 – remise en état du siège chauffeur : 403.78 € HT

Le conseil autorise Madame le Maire à passer commande de ces travaux chez HERMEY. La remise en état de la benne + sablage et la remise en état du siège chauffeur soit la somme total HT de 1 980.08 € sera imputée en investissement au budget commune au programme acquisition matériel.

8 – TRAVAUX RUE DES THINOTS.

M. WECK/SENNEPIN et M. KLEINGAERTNER désirent faire aménager et goudronner une partie commune « rue des Thinots » et il reste une partie appartenant à la commune en bordure, un talus en bord de route. Madame le Maire propose de faire les travaux en même temps. Ils possèdent un devis de COLAS où la part commune serait de 1120 € et un de GUINOT pour 1015 €.

Le conseil propose à Madame le Maire de demander un devis pour la commune à chaque entreprise et dit que le mieux disant fasse les travaux de l'ensemble des trois propriétaires .

9 – QUESTIONS DIVERSES.

9-1 CANTINE SCOLAIRE

Madame la présidente de la cantine scolaire sollicite une subvention pour l'année 2011, et le remboursement de la location de la salle ESPACE pour « le petit déjeuner » organisé en mars. Elle demande également une subvention exceptionnelle pour l'embauche pendant deux mois d'un salarié en remplacement de l'emploi CAE. Ce contrat ne pouvant être renouvelé la cantine se voit dans l'obligation de payer la totalité des charges salariales soit un supplément de 1 420 €.

Madame le Maire propose au conseil de reconduire les deux subventions habituelles soit 2 000 € + 250 € et demande au conseil de prendre en charge par une subvention exceptionnelle de 1 400 € ce coût supplémentaire. Le conseil approuve à l'unanimité.

9-2 INTERCOMMUNALITE

Madame le Maire informe le conseil que la réforme des collectivités territoriales dans le schéma départemental de la coopération intercommunale prévoit un regroupement des communautés de communes avec un nouveau redécoupage des périmètres qui apporterait une division de la CCNC en trois groupes d'appartenance à ces nouvelles communautés.

En temps que présidente de la Communauté de Commune du Nord Charolais Madame le Maire dit avoir envoyé un courrier à Monsieur le Préfet afin d'évoquer l'avenir de notre communauté et de faire en sorte que les dix communes restent ensemble. Elles souhaitent se rapprocher de la Communauté de Communes de Charolles qui a des compétences et une fiscalité proches de la Communauté de Commune du Nord Charolais. Le territoire composé de la Communauté de Commune de Charolles et de la Communauté de Communes du Nord Charolais serait un territoire rural équilibré. Nous avons une histoire commune avec la charte intercantonale PALINGES/CHAROLLES avant la création des communautés de communes et le concours intercantonal existant entre nos deux cantons depuis des décennies. Le conseil donne un avis favorable à ce rapprochement.

9-3 PROJET ACHAT VEHICULE

Information projet d'achat camion service des eaux. M. LADROUE Philippe dit qu'il est en possession de deux devis pour un matériel d'occasion. M THOMAS Jean-Jacques et M. VERNISSE Paul. Conditions à définir par la commission distribution eau et voir au prochain conseil.

9-4 SUBVENTIONS

Les demandes de subventions sont à reporter au prochain conseil.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 22 H 30.

